



Ville de LORRAINE

## QUESTIONS DES CITOYENS DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU MARDI 18 AOÛT 2021

Vu la situation de la pandémie de COVID-19, la Direction de la santé publique du Québec autorise désormais la tenue des séances du Conseil en public, devant les citoyens, sous réserve de certaines mesures. Les citoyens ont donc la possibilité de poser directement leurs questions aux élus, lors de la période de questions.

De plus, les citoyens peuvent continuer de transmettre leurs questions ou leurs commentaires par courriel, avant la séance à l'adresse [greffe@ville.lorraine.qc.ca](mailto:greffe@ville.lorraine.qc.ca).

Toutes ces questions et réponses sont diffusées sur le site Internet de la Ville.

---

Q1. Suivant la parution de l'infolettre du 14 juillet 201 ainsi que du rapport sur la consommation d'eau potable, le message véhiculé à l'effet que les Lorrains ont consommé beaucoup d'eau n'est pas sensible aux effets de la pandémie.

De plus, les trucs et conseils pour réduire la consommation en eau potable ne sont pas pertinents et il n'est pas approprié pour une ville de formuler de telles recommandations sur le comportement et la vie des gens.

**R1. La Ville est très sensible aux répercussions occasionnées par la COVID-19 et nous sommes conscients que la dernière année fut particulière.**

**Le rapport sur la consommation d'eau potable est produit et analysé chaque année et la Ville considère qu'il est important d'en faire mention et d'en tirer des conclusions.**

**Lorraine est renommée pour son volet environnemental et nous croyons en l'importance de la sensibilisation pour que tous adoptent un comportement plus écoresponsable.**

**Les trucs et astuces partagées sont des recommandations reconnues pour aider les citoyens à diminuer leur consommation en eau potable. Si cela a pu donner une idée à un citoyen ou susciter des réflexions ou des discussions auprès de nos citoyens, nous considérons qu'il est important de le faire afin de contribuer à la préservation de cette ressource naturelle si précieuse.**

Q2. De nouveaux bollards de sécurité ont été installés sur le boulevard De Gaulle, dont sur le viaduc. Toutefois, le passage est très étroit et il est difficile d'y circuler en vélo, vu la largeur de certains guidons. Pourriez-vous les retirer ou réfléchir à cette problématique.

**R2. Nous vous remercions pour votre question et pour avoir soulevé cette problématique. Le but de ces bollards est d'augmenter la sécurité des usagers (piétons et cyclistes) en créant une sorte de barrière visuelle.**

**Le comité de sécurité publique se penchera sur la problématique.**

**Pour votre information, les travaux sur le boul. de Gaulle commenceront sous peu. Les deux côtés des trottoirs du viaduc seront utilisés pour le lien entre le sud et le nord du boulevard en ajoutant et en modifiant le trottoir actuel pour avoir deux trottoirs cyclopiédestres de chaque côté du boulevard.**

**Du nouveau marquage sera alors installé et des couloirs de sécurité seront implantés pour les voies cyclopiédestres afin de permettre une circulation plus fluide et sécuritaire des usagers.**

Q3. À la fonte des neiges, lors de grandes précipitations, le réseau pluvial de la Ville semble surchargé à certains endroits dont aux abords du boulevard de Chambord. Est-ce que des travaux sont prévus dans ce secteur?

**R3. L'état des rues, du réseau et des infrastructures sont analysées afin d'établir la priorité des travaux à effectuer. Des travaux sont notamment prévus au poste de pompage Sion. Un employé du Service des travaux publics pourra entrer en communication avec vous pour vous expliquer les particularités de votre rue.**

Q4. Quand la Ville a transformé son Service de Police pour intégrer la Régie de Police, est-ce que ça l'a coûté plus cher?

**R4. Oui, effectivement. Les normes gouvernementales ont obligé certaines Villes, dont notamment celles de la CMM dont Lorraine fait partie, à avoir un Service de Police de niveau 2, avec des services spécifiques. C'est pourquoi il a été convenu de se regrouper pour former la Régie intermunicipale de Police de Thérèse-De Blainville. C'était requis.**